

Un nouveau giratoire au carrefour Gravier-Trouillat

Plaçons-nous à la jonction entre la rue Joseph-Trouillat et la rue du Gravier. Depuis longtemps, chacun peut y constater des problèmes à ce qui est désormais l'une des principales portes du transit à travers Porrentruy: fréquents embouteillages, priorités aléatoires, inadéquation au trafic des transports publics et des véhicules lourds, sécurité du trafic piétonnier mal assurée. Par-dessus le marché, il s'avère que les infrastructures y sont en mauvais état: chaussées et pont sur le Creugenat (à la charge du canton), trottoirs, réseau des canalisations souterraines et éclairage public (à la charge de la commune). Il était urgent d'agir d'un com-

mun accord. Du fait que ce tracé revêt le statut de route cantonale, l'initiative des opérations incombait à l'Etat jurassien. Celui-ci avait effectué de nombreuses études mais, jusqu'à une date récente, avait reporté les travaux pour des motifs de planification financière.

La réactivation de ce dossier incombe à la Municipalité parce que, à bien des égards, le démarrage concret des réalisations envisagées dans le cadre du projet «Cœur de ville» passe par la résolution de situations telles que celle-ci. Etat et Commune ont donc fini pour s'entendre sur un projet, un calendrier et un financement. Les travaux commencent à mi-mai 2016 et dureront jusqu'à la fin de l'année civile, la pose du «tapis» définitif étant programmée au printemps 2017.

La principale caractéristique visible de cette opération réside dans la création d'un giratoire avec un anneau central et des îlots en partie franchissables. Par ailleurs, des trottoirs élargis et non franchissables amélioreront la sécurité des piétons. Un autre effet, immédiat, sera celui des restrictions apportées au trafic durant toute la durée des travaux: un inconvénient inévitable mais que la planification prévue s'efforce de réduire au maximum et pour lequel il est compté sur la compréhension des usagers.

Un «tout ménage» sera diffusé dans le courant avril pour informer la population sur les mesures prises en matière de circulation (routière, piétonne, transports publics) durant la période des travaux.



Photo: Stéfanie Ribeaud

Une foule de problèmes à résoudre, aussi bien dessus que dessous